

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 07 juillet 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

07-07-2023-01

Date de convocation le 30/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Procurations : 4

Votants : 15

Le sept juillet deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, DAUBAS, GRAUX, LOQUET et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme DAUBAS

Avaient donné pouvoir : Mme CAZENAVE pouvoir à Mme LOQUET

Mme GUITTONNEAU pouvoir à M LETARGUA

M HILLOOU pouvoir à Mme DAUBAS

M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD

OBJET : RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GYMNASSE DE LENDRESSE

Le projet a pour objet la restructuration et extension du complexe sportif situé à la Plaine de Sports de Lendresse. A été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 06 avril 2023. Le permis est en cours d'instruction.

Une délibération du Conseil Municipal autorisant le Maire à déposer le permis de construire est nécessaire.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE d'autoriser le Maire à déposer le permis de construire pour la plaine des sports de Lendresse.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVE

Virginie DAUBAS
Secrétaire de séance

